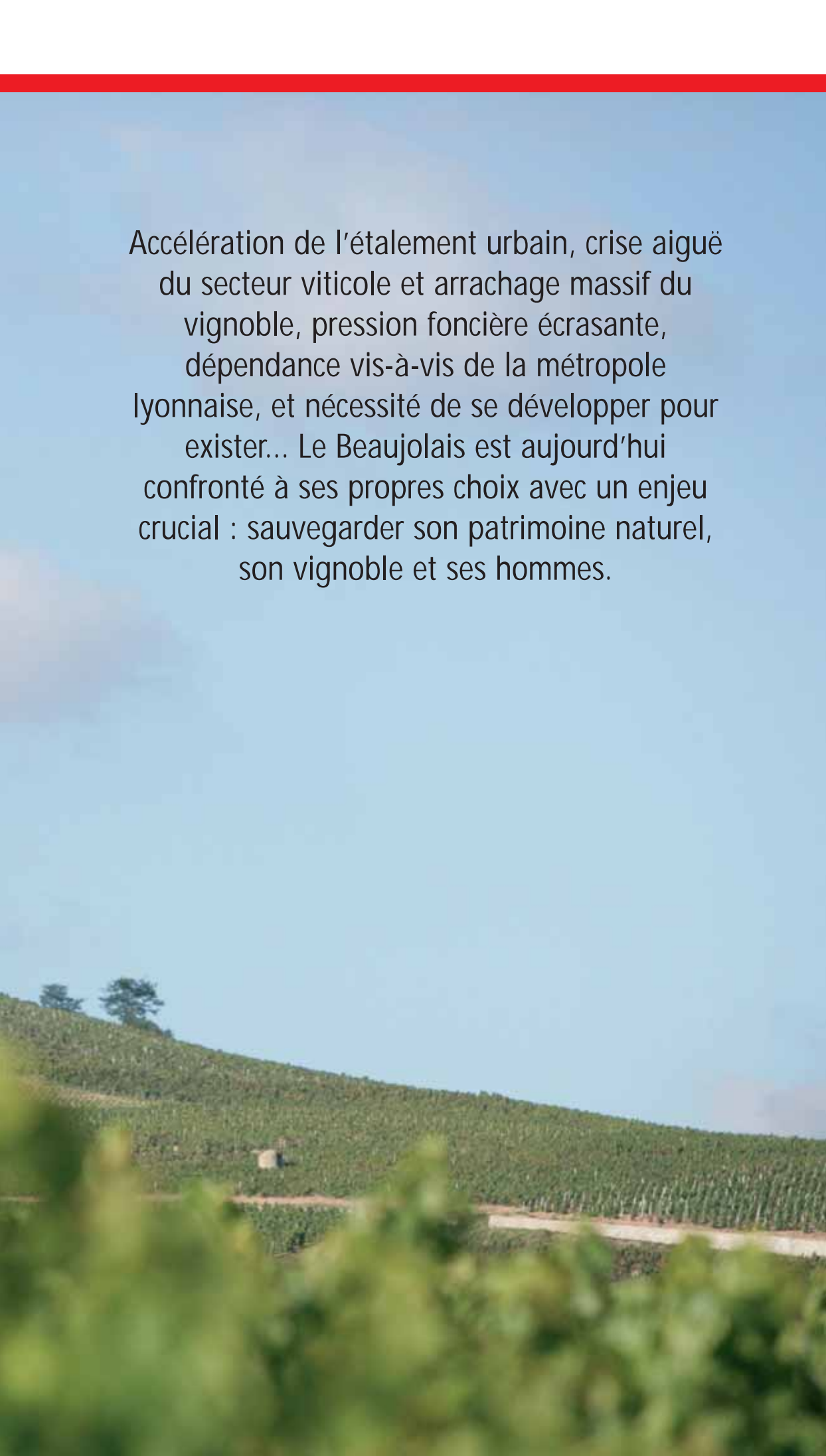


**TERROIR, VIN, ÉCONOMIE**  
**LES GRANDES**  
**MENACES QUI**  
**PÈSENT SUR LE**  
**BEAUJOLAIS**





Accélération de l'étalement urbain, crise aiguë du secteur viticole et arrachage massif du vignoble, pression foncière écrasante, dépendance vis-à-vis de la métropole lyonnaise, et nécessité de se développer pour exister... Le Beaujolais est aujourd'hui confronté à ses propres choix avec un enjeu crucial : sauvegarder son patrimoine naturel, son vignoble et ses hommes.

## Edito

### Pour une inscription à l'Unesco

Et si le Beaujolais brigait une place au patrimoine mondial de l'Unesco ? Ne dit-on pas de lui qu'il est l'un des deux plus beaux vignobles de France. Quand les villages se teignent d'ocre, que les arrondis se dressent au loin, entre collines vineuses et vallées serpentine. Festival de galbes, agapes graphiques, récital écologique majeur à seulement quelques encâblures de Lyon l'australe et de Mâcon la septentrionale. "La petite Toscane à la française" n'a pas à rougir, comme certaines langues assassines voudraient bien nous en convaincre. Il y a bien ces arrachages, en toile de fond sépulcrale, cette image qui lui colle à la peau, comme du phylloxéra à la grappe, d'un vin de plèbe qui ne mériterait pas les éloges. Foutaises !

Dix ans (de crise) dans un millénaire (de culture), c'est une goutte de raisin dans un demi-muids. Loin de nous l'idée de nier les abus commis par certains producteurs peu consciencieux, mais continuer à calomnier le beaujolais ainsi, à l'attaquer systématiquement quand il s'agit de parler de vin, sur fond de bien-pensance criminelle, c'est condamner un chapitre entier de notre patrimoine commun. Un terroir et des hommes.

Le beaujolais est avant tout un héritage, un bien précieux car unique et irremplaçable. Un témoignage de la vie, d'une culture ancestrale qui traverse les âges et se perpétue, bon an mal an, contre vents et marées.

Le Beaujolais ne devrait souffrir aucune différence avec le vignoble en terrasses de Lavaux, en Suisse, celui de Saint-Emilion, en Gironde, ou les paysages viticoles de l'île de Pico, au Portugal, et de Tokaj en Hongrie, tous classés - les seuls - au patrimoine mondial de l'Unesco. Pour l'heure, la France a retenu deux vignobles qu'elle entend proposer pour une inscription prochaine à l'Unesco : la Champagne, les Côtes-de-Nuit et Beaune. Le Beaujolais n'y figure pas. On ne peut que l'y encourager. Et si d'aventure une liste beaujolaise était proposée, *Lyon Capitale* ne pourrait que la soutenir.

■ Guillaume Lamy

# À quoi ressemblera le pays Beaujolais dans 20 ans ?

**URBANISME.** Le poumon vert de l'agglomération lyonnaise résiste de plus en plus difficilement aux pressions de toutes sortes, urbaines, sociales, économiques. L'environnement est clairement menacé.

## CHIFFRES CLES

Le Beaujolais, c'est :  
- 137 communes  
- 1 550 km<sup>2</sup>  
- 204 000 habitants

**10%**

La surface urbanisée du Beaujolais

**+3%**

L'accroissement de la tache urbaine entre 2000 et 2005

## D'ici 2030

+ 45 000 habitants  
(+22% de la population actuelle)

+ 40 000 logements

+ 20 000 emplois  
(+26,7%)



© Gillet / Inter-Beaujolais

L'image est certainement l'une des plus emblématiques de ce qui se trame dans le Beaujolais. Liergues et Pouilly-le-Monial, deux villages distants de deux kilomètres, à dix minutes au sud-est de Villefranche-sur-Saône. La route départementale 116 qui les sépare, autrefois bordée de vignes et de terrains agricoles, est aujourd'hui ceinturée de lotissements pavillonnaires et d'une zone artisanale qui ne cesse d'enfler.

À tel point que les deux villages se touchent pour ainsi dire, une fragile coulée verte d'à peine 200 mètres les dissocie encore. Pour combien de temps ? Dix ans ont suffi pour modifier durablement cette parcelle de paysage. À l'échelon du territoire du Beaujolais, la tache urbaine s'est accrue de 3% entre 2000 et 2005. C'est peu ? À ce rythme, le Beaujolais court le risque de voir son territoire grignoté de part en part, et la proximité de l'agglomération lyonnaise, dont l'extension est inéluctable (300 à 350 000 habitants supplémentaires d'ici 2030), ne peut qu'accélérer cette profonde mutation.

L'attractivité résidentielle du Beaujolais pourrait, à terme, tendre vers une banalisation et une uniformisation des paysages et faire peser de lourdes menaces sur l'en-

vironnement. L'enjeu fondamental du développement du Beaujolais se résume donc inévitablement à préserver son patrimoine naturel et son identité visuelle.

*"Les maires faisaient un peu n'importe quoi"*

Depuis le 1er janvier, le tout premier Scot\* de l'histoire du Beaujolais, pièce maîtresse de l'aménagement du territoire, est applicable aux 137 communes. Un document de plusieurs centaines de pages qui passe à la moulinette la restructuration urbaine,

*"On n'a pas su contrôler l'urbanisation, on a assisté à une surconsommation de l'espace et à un étalement continu"*

l'habitat, les transports, l'environnement (etc.), bref tout ce qui touche au cadre de vie. Cinq ans de travail pour le quart de siècle à venir... "Jusqu'à maintenant, chaque maire faisait comme bon lui semblait, parfois en dépit de tout bon sens, un peu n'importe quoi, n'importe comment", explique Michel Senelet, le chef de projet. "Résultat, on n'a pas su contrôler l'urbani-

sation, on a assisté à une surconsommation de l'espace et à un étalement continu". Exemples typiques : le développement le long des axes de communication, et la poursuite d'une urbanisation linéaire - comme à Belleville - le développement des communes périphériques qui finissent par se rejoindre - le cas de Liergues et de Pouilly-le-Monial ou encore l'extension des hameaux de villages, conduisant à l'étalement et au mitage.

Le ton est donc donné : éviter de disperser l'habitat et consommer moins d'espaces. Un sacré challenge, mine de rien, car d'ici 2030, 40 000 logements devront sortir de terre pour accueillir les 45 000 habitants supplémentaires qui s'installeront dans le Beaujolais (+22%, l'équivalent de la population du 5e arrondissement de Lyon). "Il y a forcément des pôles qui vont émerger, comme Anse. Pour autant, ce n'est pas une raison de se lâcher dans l'urbain comme ça a été le cas à Vaugneray ou à Craaponne, à l'ouest de Lyon, où tout a été urbanisé, et où la campagne a littéralement disparu sous le béton !" assène Anne Meunier, géographe et urbaniste chez INterland, l'agence d'architecture, d'urbanisme et de paysage qui a pensé la charte paysagère du Pays Beaujolais.

## La crise viticole, risque d'urbanisation

C'est peut-être là, d'ailleurs, la chance du Beaujolais. Car si, trop souvent, les chartes paysagères demeurent à l'état de "document-tiroir par excellence ou de dossier de pure com'", dans le cas du Beaujolais, de nombreuses préconisations ont été reprises dans le Scot\* et, par conséquent, contraindront les communes dans leurs futurs développements.

Ainsi, tout aménagement ou lotissement de plus de 2 500 m<sup>2</sup> devra être urbanisé en cohérence avec le site. Traduction : dans le cas d'un village ou d'un bourg perché, à l'instar des coteaux de Tarare, il faudra désormais respecter les lignes de crête et les vues et prévoir une continuité avec le bâti existant. En gros, ne pas urbaniser les coteaux, comme ça a été le cas à Chessy-les-Mines qui, pour loger les 250 nouveaux arrivants (de 1990 à 2006, +19,5%), a entièrement urbanisé sa colline. Pour les villages centres, les élus privilégieront l'urbanisation en "dent creuse", c'est-à-dire les terrains disponibles dans le centre du village ou du bourg. Un autre point important concerne la "préservation de certains espaces agricoles stratégiques", et en particulier les secteurs AOC du Beaujolais. Enjeu majeur, compte tenu du contexte de crise que connaît le vignoble. Les chiffres donnent la gueule de bois : en

2008, 287 cessations d'activité ont été enregistrées (pour 120 nouvelles exploitations). Depuis 2005, près de 12% des vignes ont été arrachées. Dès lors, l'arrachage interroge sur l'occupation future de ces sols, dont la qualité agronomique est relativement médiocre. "Les terrains vacants seront donc particulièrement vulnérables face à l'étalement urbain" juge Daniel Paccoud, président du Scot Beaujolais, évoquant néanmoins la possibilité de cultures de chanvre ou de chènes truffiers (à long terme pour ces derniers).

La crise du vignoble beaujolais devient également un facteur potentiel d'urbanisation, accentué par la chute vertigineuse des prix de la vigne (lire *Le marché des ventes de vignes*). Selon la SAFER du Rhône (Société d'aménagement foncier et d'établissement rural), 10% des vignes arrachées pourraient être constructibles. L'équivalent de près de 260 hectares, la plupart disséminés ici et là en petites parcelles isolées, favorisant et réamorçant d'autant plus le mitage tous azimuts de l'espace.

## Rat des villes et rat des champs

"La multiplication des résidences secondaires et le raz de marée pavillonnaire dans un espace périurbain de plus en plus étendu (...) illustre l'intégration croissante de la campagne à la ville par l'appropriation

foncière" écrit le géographe Richard Sceau (*Lyon et ses campagnes. Héritages historiques et mutations contemporaines, PUL, 1996*). C'est le début du phénomène de "rurbanisation". Résultat, le pavillon individuel devient le modèle de référence, plus particulièrement sous sa forme "groupée", à savoir le lotissement pavillonnaire. La pression foncière se fait de plus en plus insistante. Cet apport de population active génère l'implantation de pendulaires qui font les allers-retours entre Lyon et le Beaujolais. Or, le rurbain occupant plus de place que l'urbain, ce n'est pas sans poser la question, fondamentale elle aussi, de l'organisation des transports urbains.

Bref, à l'aube de cette année 2010, historique pour le "poumon vert" de l'agglomération lyonnaise, le Beaujolais doit faire face à des enjeux complexes, multiples et majeurs pour son avenir. Un avenir plus qu'incertain dont il appartient à chacun de s'emparer pour que cette coulée reste durablement verte.

■ Dossier réalisé par Guillaume Lamy

\* Schéma de cohérence territoriale



## URBANISATION

### L'exemple de Lozanne et Civrieux d'Azergues entre 1988 et 2008

Carte en noir et blanc : les zones en bleu montrent les terres qui seront urbanisées 20 ans plus tard

Le Val d'Azergues court-il le risque d'être sinistré comme certaines vallées de Haute-Maurienne ? En 20 ans, les communes de Lozanne et de Civrieux ont "souffert" d'une industrialisation à marché forcée. En deux décennies, les champs et terres agricoles ont laissé la place à des sites industriels et tertiaires (discounters, franchises, etc.), expliqué par leur

situation géographique, dans le sud du Beaujolais, à proximité de Lyon et axe de passage entre le val de Saône et le bassin ligérien. Les emprises routières et ferroviaires occupent ainsi une part non négligeable. Résultat, à Lozanne, 24 000 véhicules traversent le village chaque jour, dont 1 400 poids-lourd quand Civrieux essuie au quotidien 17 000 véhicules sur la D385, 7 500 sur la D30 et 6 500 sur la D76. Si le contournement de Lozanne, prévu fin 2012, vient d'être voté par le Conseil général, dans quelques années, ce n'est rien moins que l'A89 (Bordeaux-Lyon) qui passera à deux pas de la commune.

Une situation de nœud routier n'est pas sans appor-

ter de nombreuses nuisances, tant pour les populations que sur l'espace naturel - sa nature de corridor écologique rend la vallée de l'Azergues très sensible. Cette partie de la vallée d'Azergues a été classée en niveau 2 par le SCOT c'est-à-dire un "pôle accueil structurant et leur agglomération disposant d'une bonne desserte (actuelle et future) en transport collectif et de services structurés". Lozanne et Civrieux devront construire 930 logements à elles deux dans les vingt prochaines années. Soit approximativement 2 300 personnes en plus. Ces vingt dernières années, la population de Lozanne a augmenté 27,5% contre 22% pour Civrieux.

# Un vin à l'agonie

**CRISE VITICOLE.** Malgré un millésime que les professionnels du vin et les journalistes spécialisés qualifient d'exceptionnel, jamais année n'aura été si difficile. Dépôts de bilan en pagaille, multiplication des double-emplois chez les viticulteurs et persistance inquiétante des suicides.

*“Pendant des décennies, voire des siècles, on a considéré le beaujolais comme un vin simple, léger, amusant (...) pas sérieux”*

Dix ans. Le beaujolais vit sa dixième année de crise d'affilée. Durant cette décennie, approximativement 1 500 viticulteurs ont mis la clé sous la porte. Soit plus d'un tiers des vigneron de l'appellation. Même si la crise touche quasiment tous les vignobles français, rares sont ceux qui connaissent pareille situation. Le deuxième ou troisième vin le plus connu de la planète, avec Champagne et Bourgogne, est explicitement en danger. Sans doute pas en danger de mort, mais plus probablement en voie de paupérisation. Clochardisation, diront certaines langues vipérines.

Le problème de beaujolais tient en un seul mot : sa réputation. Celle que chantait Brassens, *“Au village, sans prétention/J'ai mauvaise réputation/Que je me démène ou que je reste coi/Je passe*

*pour un je-ne-sais-quoi !”*. La réputation du beaujolais, c'est justement celle d'un vin quelconque, d'une piquette de mass-market qui donne mal au ventre ou à la tête, allant même jusqu'à paralyser les membres inférieurs (entendu à la radio !). La réputation, c'est celle du beaujolais nouveau : *“le beaujolais nouveau, c'est l'entrée de gamme qui tirait tout le vignoble, alors que ça aurait dû être aux crus de jouer ce rôle”* déplore Thierry Saint-Cyr, secrétaire général de l'Union des vigneron du Beaujolais.

Quand les clichés tuent

Sur la question, Éric Asimov, critique vin au *New-York Times*, explique que *“pendant des décennies, voire des siècles, on a considéré le beaujolais comme un vin simple, léger, amusant (...) pas sérieux. Tout ce*

*que vous avez à faire est de taper sur le bouton beaujolais du clavier pour que les clichés se mettent à vomir”*. Le langage choisi est volontairement cru car ces clichés tuent. Le krach du secteur viticole beaujolais ne fait pas exception à la règle et s'accompagne d'une crise sociale sans précédent, avec son lot de drames humains (Lire *Suicides de viticulteurs, une réalité occultée*).

La donne est mathématique : l'image du beaujolais étant exécrable, les marchés se désintéressent du beaujolais et tirent au final les prix vers le bas. Et pour vivre, il faut bien vendre. La grande majorité des viticulteurs ayant un important besoin de trésorerie, accepte par dépit, de vendre à des prix inférieurs à leurs coûts de production. Résultat : ils s'endettent. Répétée sur plusieurs années, la situation devient vite dangereuse, tragique dans certains cas.

Pour la dernière récolte, les coûts de production se sont élevés entre 160 et 180 euros l'hectolitre (vendanges manuelles, vignoble en coteaux, travaux accrus du sol du fait de la moindre utilisation des pesticides et herbicides) pour un prix de vente d'environ 160 euros pour les beaujolais village et 150 euros pour les beaujolais génériques. *“Insuffisant”* dénoncent les viticulteurs. Les prix sont encore trop bas pour redonner un peu de respiration à la filière, aujourd'hui fortement asphyxiée.

*“On joue notre survie pour 20 centimes !”*

*“L'année dernière, on avait vendu le beaujolais village à 180 euros, explique Philippe Lacondémine, directeur de la nouvelle cave de Bully-Quincé. Cette différence de 20 euros, entre hier et aujourd'hui, ça ne change quasiment rien pour le consommateur, ça fait 20 centimes de différence. Mais nous, on joue notre survie pour 20 centimes d'euros !”*

Philippe Lacondémine, c'est peut-être l'homme de la dernière chance. Ce viticulteur sexagénaire vient d'être enrôlé par Jean-Jack Queyranne pour faire partie de sa liste, en position éligible, pour les prochaines élections régionales. Un geste politique fort en direction du Beaujolais. *“Il y a eu le Département qui a financièrement aidé à la restructuration du vignoble*



## UNIQUE La vinification “à la beaujolaise”

Le vignoble Beaujolais est le seul vignoble français, avec la Champagne, où les vendanges sont encore quasiment toutes manuelles. Ce qui explique des coûts de production plus élevés qu'ailleurs. L'intérêt de conserver la grappe entière est de préserver son intégrité et d'assurer un tri qualitatif. L'encuvage en grappe entière apporte de nombreuses variantes et caractéristiques aux vins, typicité des beaujolais nouveaux, des Beaujolais villages et des crus.

> Suite page 26



© JPK / AFP

Bernard Pivot et Périco Légasse, chroniqueur gastronomique le 11 décembre 2009 à l'Auberge du Cep de Fleurie, le jour du lancement du Comité de défense du Beaujolais

## *Bernard Pivot : "Le Beaujolais est victime d'un ostracisme moutonnier"*

**ENTRETIEN**  
avec Bernard Pivot, Membre de l'Académie Goncourt, écrivain, journaliste, auteur du *Dictionnaire amoureux du vin*, grand défenseur du Beaujolais et propriétaire d'une maison à Quincé.

Lyon Capitale : Vous avez récemment créé, avec Périco Légasse, journaliste à *Marianne*, le Comité de défense du Beaujolais. Le Beaujolais est donc réellement en danger ?

Bernard Pivot : Ce n'est pas nouveau. Le Beaujolais va mal, il est souffrant. En plus d'une grave crise économique, le beaujolais est victime, depuis pas mal d'années, d'un ostracisme moutonnier, d'une sorte de défiance, souvent irrationnelle. Il existe un snobisme à dire que le beaujolais, ce n'est pas bon. C'est complètement aberrant. C'est un vignoble extraordinaire. Les vignes sont arrachées, abandonnées. C'est pour cela qu'on a créé ce comité de défense, avec Périco Légasse. Il ne faut pas laisser mourir ce vignoble. Pourquoi, selon vous, cet ostracisme anti-beaujolais ?

C'est assez curieux, je ne sais pas trop à vrai dire... D'autant qu'il est surtout lyon-

*"Le vin de la gauche-saucisson et le vin de la droite-pot-au-feu"*

nais. Lyon est aujourd'hui une ville vouée aux côtes-du-rhône. Est-ce qu'il s'agit d'une vieille jalousie lyonnaise qui remonte à l'époque où le beaujolais nouveau flambait à Paris, dans les années 70 ? Ce qui est certain, c'est que dans les années 80/90, le beaujolais a commis des erreurs de stratégie et de vinification. Les viticulteurs se sont vus trop beaux. Ils se sont reposés sur leurs lauriers et ils l'ont payé très cher.

Pour vous, le beaujolais, c'est...

Le beaujolais est avant tout un vin de lutte des classes. C'est le vin des canuts et le vin des rad-soc's. Le vin de Gnafron et le vin

d'Édouard Herriot. Le vin des bleus de chauffe et le vin des costumes-lavallière. Le vin de la Vache-qui-rit et le vin du gigot-qui-pleure. Le vin des mâchons entre vieux potes et le vin des déjeuners de famille. Le vin de la gauche-saucisson et le vin de la droite-pot-au-feu. Le beaujolif des meetings et le saint-amour des mariages.

Le beaujolais est-il mort ?

Non, je ne crois pas. Mais le beaujolais va mal, il est souffrant, il demande une assistance. Si on ne lui porte pas remède, il ira de plus en plus mal. La presse n'arrange rien. Aujourd'hui, quand un journaliste à Paris veut faire un reportage un peu malin ou pervers sur le vin, hop ! Il va en Beaujolais, automatiquement car il sait que la région est fragile et qu'il va trouver des gens qui alimenteront sa diatribe contre le vin. C'est consternant !

(10,5 millions d'euros, ndlr). Aujourd'hui, on passe à l'échelon au-dessus, à la vitesse supérieure, c'est une étape importante. Je pense que c'est une aubaine inouïe pour le vignoble et les vignerons du Beaujolais et que nous devons jouer ce coup à fond. La Région, c'est une formidable ouverture à l'international et on doit reconquérir des parts de marché à l'export".

Rééquilibrer le négoce et la vente directe, clé de survie du Beaujolais. Les parts de marché, on y vient. Aujourd'hui, 75% du beaujolais est vendu en vrac aux négociants (il y en a officiellement 174 mais 3 tiennent réellement le marché : Duboeuf, le régional de l'étape et les bourguignons Jadot et Boisset). Les 25% restants sont vendus directement par les viticulteurs à la propriété. Quant aux 18 caves coopératives qui produisent 30% de la récolte totale de beaujolais, elles revendent les trois-quarts aux négociants, le reste aux particuliers. Le marché est donc déséquilibré, le négoce tirant les ficelles de la commercialisation du beaujolais. "Rééquilibrer le système de distribution, défend Guillaume de Castleau, directeur du Château des Jacques pour la maison Louis Jadot, c'est véritablement la clé de survie du Beaujolais".

Le sujet est complexe et partage les vignerons. D'un côté, il y a ceux qui considèrent le négoce responsable de la situation actuelle, arguant de son obstination à faire toujours plus de marge sur le dos des viticulteurs, de l'autre, ceux qui estiment que le négoce est nécessaire mais qu'il doit faire des efforts pour ne pas acheter à des prix trop bas. Car au final, un

négoce qui achète bas met en péril les viticulteurs mais se met également en danger. David Schildknecht, critique pour *The Wine Advocate*, le très influent guide des vins de Robert Parker, est clair : "un marché complètement nouveau doit être établi pour les crus de qualité qui sont aujourd'hui mis en bouteille par deux ou trois douzaines de domaines. Les vignerons doivent pratiquer des

rendements inférieurs, vinifier avec inventivité et originalité. Ce n'est pas facile. Ils doivent également avoir le courage et la vision de commercialiser leurs vins !"

Ce qui est indiscutable, c'est que les vignerons doivent reconquérir le terrain pour vendre leur vin. De là dépendra une bonne part de la renaissance du Beaujolais.

## Cépages D'autres vins dans le Beaujolais à l'horizon 2040 ?

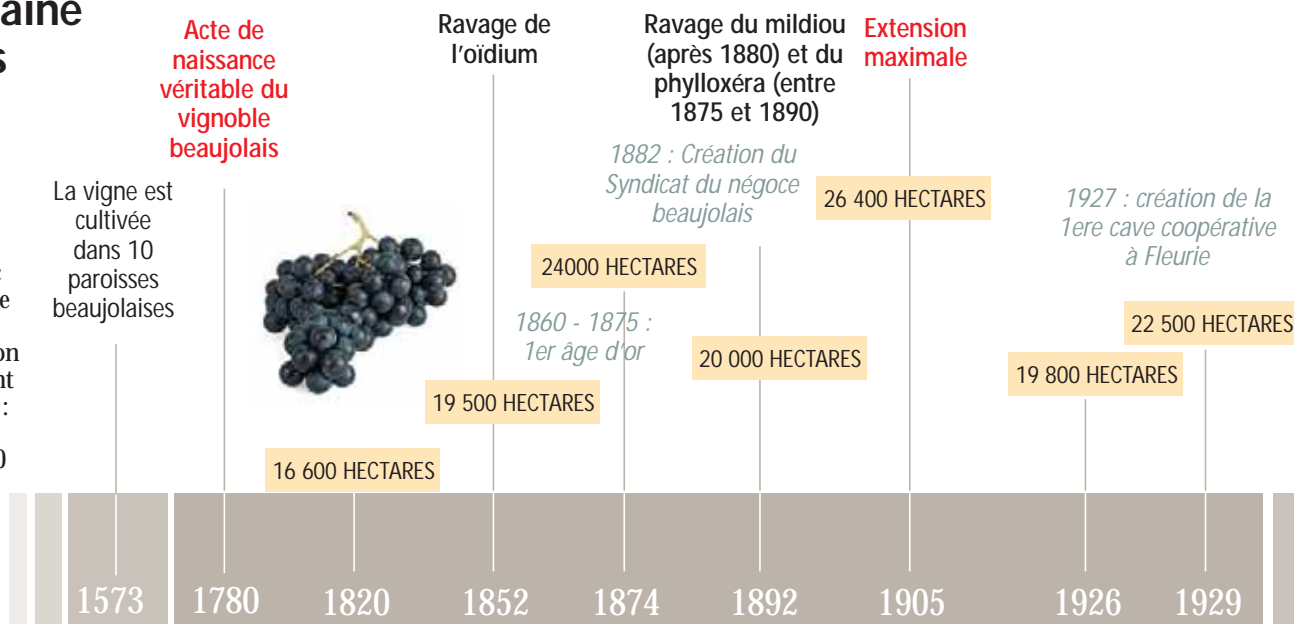
Si le gamay est le cépage phare du beaujolais (95% du vignoble), d'autres cépages ont droit à l'appellation beaujolais, comme le pinot noir pour les rouges et les rosés, le chardonnay et l'aligoté pour les vins blancs. Pour l'heure, les surfaces plantées représentent approximativement 900 hectares. Mais la Sicarex, l'organisme de recherche scientifique et technique du Beaujolais planche depuis les années 70, époques de crises cycliques, sur l'introduction de cépages croisés dont les premiers pieds sont actuellement testés au Château de l'Eclair, à Liergues. Gamay/pinot, gamay/heroldrebe (cépage allemand) et portugais blanc/auxerrois blanc. Leur inscription au catalogue français des cépages pourrait se faire d'ici 2011/2012. "L'intérêt est soit de faire de nouveaux types de produits dans le cadre de vins de pays, soit de trouver des cépages complémentaires au gamay qui pourraient, à terme, passer en AOC" explique Jean-Michel Desperrier, responsable de sélection matérielle végétale pour le vignoble beaujolais. Une manière de contrer la crise viticole. Bref, dans 30 ans, il se pourrait bien qu'on boive d'autres vins en beaujolais.



© Gillet / Inter Beaujolais

## Evolution du domaine viticole beaujolais

Si le premier écrit mentionnant l'existence d'une vigne dans le Beaujolais date de 957, ce n'est qu'au cours du XVIIe siècle que le vignoble prend véritablement son envol. Son essor concorde avec l'histoire viticole de la France, avec son lot d'expansions, de replis et de crises. Le Beaujolais vit deux "âges d'or" caractérisés par une expansion du vignoble et des prix qui assurent des revenus élevés aux viticulteurs : de 1860 à 1875, avec la meilleure année du siècle, en 1865 et de 1880 au milieu des années 90.



# Arrachage, un plan social nécessaire ?

**MESURES.** L'arrachage volontaire est mis en place, dès 2005, avec un système de primes : 6 400 euros par hectare en moyenne.

C'est une constante : à période de crise, repli de la vigne. La dernière grande crise viticole, le Beaujolais l'a connue entre 1929 et 1940. En 1930, devant les risques de surproduction, des mesures exceptionnelles sont prises, notamment le décret-loi Laval du 30 juillet 1935, qui institue un échelonnement des ventes selon un prix jugé rémunérateur, ainsi qu'un arrachage de vignes, volontaire d'abord, pour finir obligatoire. "Cette décision d'arrachage est d'ailleurs mieux accueillie en Beaujolais qu'en d'autres régions, signe d'une attention particulière portée à la qualité du vin" écrit Gilbert Garrier dans son *Étonnante histoire du beaujolais nouveau*.

**Un best-seller local**  
Trois quart de siècle plus tard, le Beaujolais rechute : production trop importante par rapport au marché, coûts de production trop élevés par rapport aux prix de vente, effondrement des cours, faiblesse de la vente en direct, conjoncture mondiale. Un

régime d'arrachage volontaire est mis en place, dès 2005, avec un système de primes : 6 400 euros par hectare en moyenne, avec un pic à 7 560 hectares en 2008/2009. Les viticulteurs arrachent pour toucher les primes. En quatre ans, 2 300 hectares de beaujolais sont arrachés et primés. Mille autres sont plus ou moins laissés à l'abandon. À tel point qu'aujourd'hui, le vignoble beaujolais est revenu à sa superficie de 1975. Une dernière campagne d'arrachage est prévue cette année. Alors, l'arrachage, inévitable ? "On avait planté n'importe où n'importe comment" assène Dominique Capart, président de l'Inter Beaujolais, organe de communication du vignoble. "On perd une partie du territoire, et des paysages, concède Daniel Bulliat, président de l'ODG des beaujolais - beaujolais villages, mais on va y gagner en qualité. Les vignes, de toute façon, reviendront dans les bons terroirs". Une dernière campagne d'arrachage est prévue cette année.

## REPÈRES

### LE MARCHÉ DES VENTES DE VIGNES

Les prix dégringolent et les ventes explosent. Telle est la situation, pour le moins paradoxale, du vignoble beaujolais.

Depuis 1990, l'hectare en beaujolais village est passé de 49 800 euros à 12 700 euros. Et, pour les beaujolais génériques, de 38 000 euros/ha à 13 900 euros. Quant aux ventes, 27 hectares de villages s'échangeaient fin 1990 contre 56 hectares fin 2009, tandis que 60 hectares de génériques se négociaient fin 1990 contre 89 hectares fin 2009.

Conclusion : des viticulteurs vendent... et d'autres achètent. L'histoire ne s'arrête pourtant pas là. Les prix, dégringolant de manière phénoménale, de plus en plus de viticulteurs en difficulté choisissent l'option d'arracher leurs vignes et de toucher la prime de 6 300 euros/ha. Ils laissent leur terrain en friche en attendant éventuellement que les prix remontent pour vendre ou que les terrains deviennent un jour constructibles. À titre d'exemple, en 2003 à Anse, quand le mètre carré de vigne se vendait 3 euros, le mètre carré de terrain à bâtir s'échangeait à un lotisseur

aux alentours de 120 euros, et à 150 euros à un particulier. Le terrain à bâtir se vend donc 50 fois plus cher que la vigne !

#### Évolution des prix et des surfaces vendues entre 1990 et 2009

> Beaujolais générique  
Prix : 13 900 euros/ha soit - 63,5%  
Surface : 89 hectares soit + 48%

> Beaujolais village  
Prix : 12 700 euros/ha soit - 75%  
Surface : 56 hectares soit + 107,5%

**À titre de comparaison**  
Côte-Rôtie, Condrieu, Hermitage de 500 000 à 1 million d'euros/ha  
- Cornas de 400 à 500 000 euros/ha

- Côtes du Rhône génériques et villages de 14 000 à 25 000 euros/ha

Source : SAFER  
Note : Les crus n'ont pas été pris en compte, en raison de trop grandes différences entre les vins

## Prospective Vers des premiers crus ?

C'est le grand chantier du Beaujolais : dix ans de travail et 1,5 million d'euros de budget. L'idée : mettre en avant les différents terroirs et climats du beaujolais.

Pour reprendre l'explication du sommelier attiré du Fouquet's, "le climat nourrit le terroir, le terroir façonne les vins. Et le terroir est l'adéquation entre le sol et le climat. C'est ce climat, en association avec un sol particulier (incluant la topographie, la géologie, l'humidité...) qui, avec le temps, des millions d'années en fait, a su créer la notion de terroir"

propre à chaque région viticole. En Beaujolais, on recense plus de 80 terroirs et des centaines de climats.

"L'objectif, c'est de changer l'image d'un vin technologique et monolithique" assure Guillaume de Castelnaud, directeur du Château des Jacques. Et de parvenir, à terme à "cataloguer" des crus, des premiers crus, en résumé des terroirs à l'intérieur des terroirs, comme en Bourgogne ou en Morgon, avec la Côte de Py. Un travail de titan puisqu'il va falloir carotter le vignoble de part en part, faire appel à des géologues, des pédologues, des climatologues et des historiens. Mais le jeu en vaut la chandelle.

1945 : création de l'Union viticole du Beaujolais



1937 : l'AOC est accordée aux beaujolais

1951 : Naissance du beaujolais nouveau



1980 - milieu des années 90 : 2e âge d'or

Début de la crise

2006 : Georges Dubœuf est condamné par le tribunal de Villefranche pour "tromperie" et "tentative de tromperie".

Début de l'arrachage des vignes

2009 : procès de la surcapitalisation (ajout de sucre).

Lyon Capitale milite pour son inscription au patrimoine mondial de l'humanité

19 000 HECTARES

17 600 HECTARES

19 816 HECTARES

21 101 HECTARES

20 907 HECTARES

17 589 HECTARES

17 500 HECTARES

1955

1975

1986

2000

2005

2008

2010



# Suicides de viticulteurs, une réalité occultée

**SOCIAL.** Depuis le début de la crise viticole, une vingtaine de viticulteurs se sont donné la mort dans le Beaujolais.

**L**e terme est tabou, le sujet défendu. Pourtant, le suicide dans le milieu viticole est une réalité bien tangible. Ces sept derniers mois, trois vigneron beaujolais ont mis fin à leurs jours, deux autres ont tenté de se suicider. Depuis le début de la crise viticole, car c'est bien de cela qu'il s'agit, une vingtaine d'exploitants sont morts. À tel point qu'en octobre dernier, la mutualité sociale agricole (MSA) du Rhône a mis en place une cellule de prévention du suicide. La crise

viticole, donc : prix de vente du vin en baisse constante, coûts de production élevés, mévente des récoltes, revenus en chute libre, arrachage des vignes, lynchage de certains médias en mal de publicité. "Il peut paraître étonnant aujourd'hui de parler de précarité des viticulteurs. C'est un public qui a la réputation d'avoir une opulence, une vie facile et donc d'avoir de l'argent, explique Pierre Auray, assistant social à la MSA, dans un rapport sur la Santé des personnes vulnérables en

La peur d'être stigmatisés Le milieu rural, en général, et viticole en particulier, est un milieu de taiseux : les problèmes, on les garde pour soi, on n'en parle pas. Le groupe de parole mis en place sur le vignoble Beaujolais n'a accueilli que 17 viticulteurs en un an et demi. La plate-forme de reconversion pour la viticulture PREVI qui a existé cinq ans est aujourd'hui en sommeil. Les professionnels constatent un phénomène de repli sur soi-même : les vigneron s'enterrent dans leurs difficultés et ne demandent rien.

Selon l'Observatoire du vignoble Beaujolais, en 2008, 63 viticulteurs touchaient le RMI, 45 étaient sous Agridiff (procédures spécifiques aux exploitations agricoles) et 101 bénéficiaient d'aides de la Direction départementale de l'agriculture. 9% des viticulteurs ont été contraints d'avoir une autre activité pour subvenir à leurs besoins. Sur le terrain, on estime que la moitié des 2 600 viticulteurs sont réellement en situation de difficultés économiques, phénomène d'autocensure de la part des personnes en situation de précarité-pauvreté qui se refusent à faire valoir leurs droits par peur d'être stigmatisés. Dans la vallée de Quincié, qui a connu dans les années 2001/2002 sept suicides de viticulteurs, vers Denicé, Montmelas, Rivolet, un signe ne trompe pas : les vigneron laissent leurs vignes à l'abandon, symptôme d'un mal-être général. Le passage à l'acte n'est alors souvent pas loin.

**Sur le terrain, on estime que la moitié des 2 600 viticulteurs sont réellement en situation de difficultés économiques**

pays Beaujolais. Or, il se trouve que la crise viticole actuelle dure depuis dix ans et qu'au bout de dix ans, même les plus gros bas de laine arrivent à s'émousser. Quand on vit avec des revenus de plus en plus bas, on a vite fait de manger toutes les économies mises de côté ! Un exemple : pour l'année 2007, les 100 litres de vin beaujolais village se sont commercialisés aux alentours de 45 à 50 euros, sachant que le coût de production est aux alentours de 150 à 160 euros. On voit bien comment très vite on peut plonger et cela explique les difficultés que peuvent rencontrer certains viticulteurs."



© Cilliet / Inter Beaujolais

## CE QUE GAGNE UN VITICULTEUR BEAUJOLAIS

Prenons l'exemple d'un viticulteur producteur de beaujolais générique qui possède 10 hectares. Son rendement moyen est de 50 hectolitres/hectare. Sa production est donc de 500 hectolitres.

Aujourd'hui, 80% du beaujolais se vend via le négoce, 20% seulement directement à la propriété.

### 1. SITUATION LA PLUS FRÉQUENTE

Vigneron qui vend tout au négoce

Prix de vente au négoce : 140 euros/hectolitre  
Chiffre d'affaires : 70 000 euros

Coûts de production : 140 euros/hectolitre  
70 000 euros

Chiffre d'affaires : 0 euros

### 2. SITUATION PEU FRÉQUENTE

Vigneron qui vend sa production aux particuliers, aux détaillants (petits et gros) et au négoce

Particuliers : prix de vente = 429 euros/hl  
> 53 625 euros  
Petits détaillants : 320 euros/hl  
> 40 000 euros

Gros détaillants : 200 euros/hl  
> 25 000 euros

Négoce : 140 euros/hl  
> 17 500 euros

Chiffre d'affaires : 136 125 euros  
Coûts de production : 140 euros/hectolitre  
70 000 euros

Bénéfice : 66 125 euros

### 3. SITUATION TRÈS RARE

Vigneron qui vend tout à un particulier

5 euros la bouteille (TTC)  
> - 19,6%, soit 0,98 euro = 4,02 euros  
> - 0,80 centime de frais (embouteillage, cartonnage, étiquetage) = 3,22 euros

> pour obtenir le prix du litre : 3,2 x 0,75 = 4,29 euros

Soit le prix de vente au particulier : 429 euros/hectolitre

CA = 214 500 euros  
Coût de production\* : 500 x 160 = 80 000 euros

Bénéfice : 134 500 euros

\* Pour ce viticulteur, les coûts de production sont un peu plus élevés car on compte aussi les coûts de commercialisation



# ABONNEZ-VOUS !

OFFRE SPÉCIALE D'ABONNEMENT



30 € POUR 1 AN  
Au lieu de 39 euros  
11 NUMÉROS + 2 HORS-SÉRIES

N°686

Je m'abonne à LYON CAPITALE pour 1 an.  
Je joins un règlement par chèque de 30 euros à l'ordre de LYON CAPITALE SA.  
Coupon à renvoyer à : Lyon Capitale SA - CS 90 710 - 113 avenue Sidoine Apollinaire - 69256 Lyon cedex 09

Et je reçois en cadeau 2 places à utiliser dans le cinéma PATHÉ de Lyon de mon choix

Pathé Bellecour  Pathé Cordeliers  Pathé Vaise

Société \_\_\_\_\_

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_

Tél \_\_\_\_\_ Email \_\_\_\_\_

Je désire une facture

À compléter en majuscules



Service abonnement : [abonnement@lyoncapitale.fr](mailto:abonnement@lyoncapitale.fr)  
Tél. 04 72 98 05 05